



ROI MORVAN COMMUNAUTE

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE
PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
(Suivant décret 2015-1827 du 30 décembre 2015)

ANNEE 2018

Service déchets ménagers – avril 2019

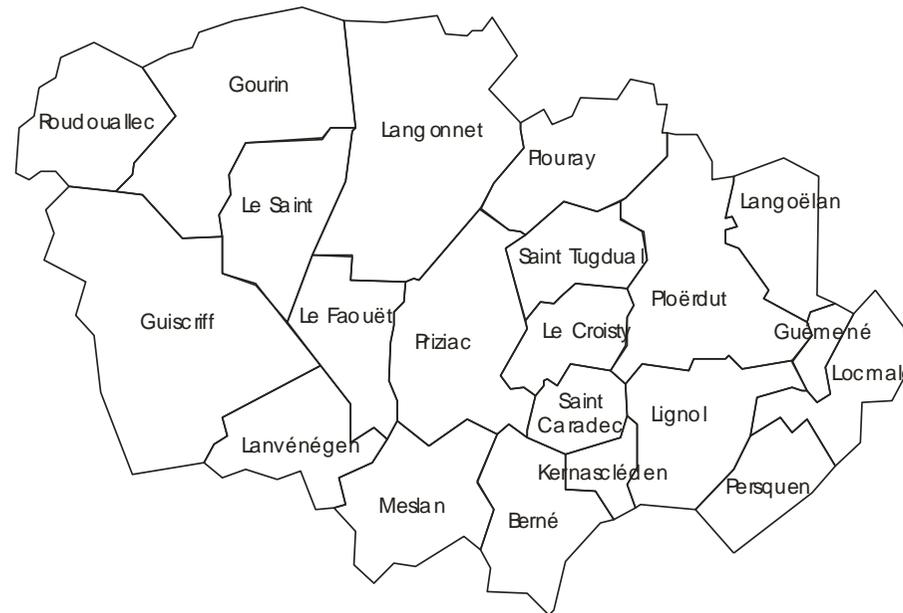
LE TERRITOIRE

21 communes, typologie « rural dispersé ».

24 372 habitants (pop. INSEE ajustée ADEME/SINOE) - 28 467 population DGF.

764 km².

En moyenne 32 habitants au km², pas de surclassement saisonnier.



LES COMPETENCES EXERCEES

Déchets résiduels (OMR)



Compétence Collecte
Compétence Traitement

RMCom
SITTOM-MI

Collectes séparatives – prévention



RMCom
SITTOM-MI - RMCom

Déchèteries



RMCom
RMCom

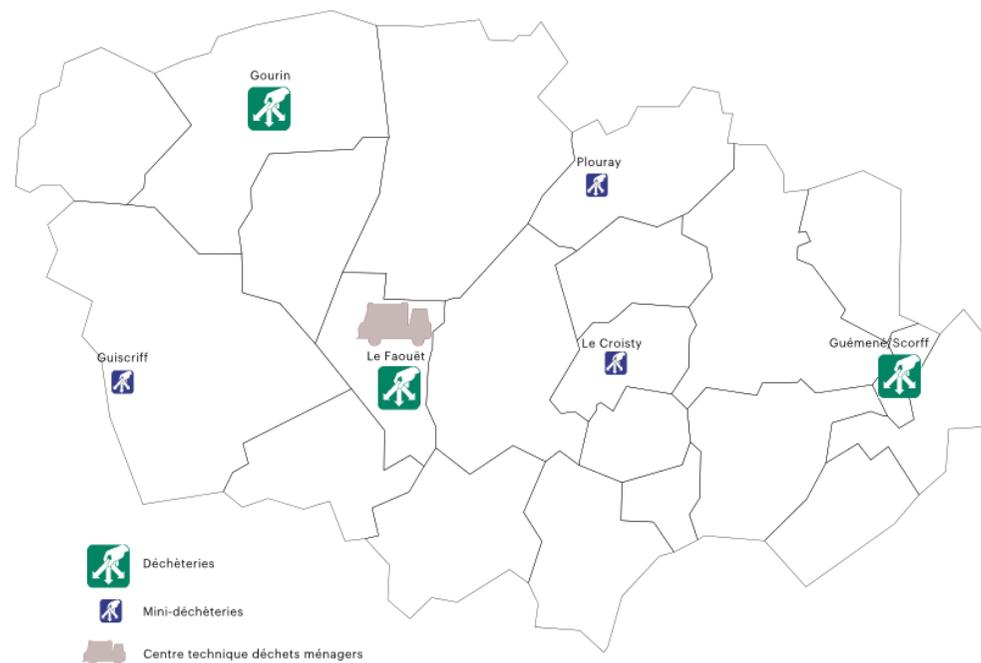


Roi Morvan Communauté, qui a la compétence collecte et déchèterie, est adhérente au SITTOM-MI qui a la compétence pour le traitement des ordures ménagères et de la collecte des emballages.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Flux collecté	Mode de collecte	Organisation de collecte	Fréquence majoritaire
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte et points de regroupement	Régie, 4 équipes	Une fois par semaine majoritaire (C1)
Emballages de collecte sélective	Points de regroupement	Régie, 1 équipe	Une fois par quinzaine majoritaire (C0.5)
Verre, journaux-revues-magazines	Apport volontaire	Prestataires	Selon le taux de remplissage, C1 à C0.5 en majorité
Encombrants, végétaux, gravats, bois, métaux, cartons, DEEE, DDS, piles, batteries, lampes, ...	Déchèteries	Prestataires	Selon le taux de remplissage

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : DESSERTE ET COLLECTE

Conteneurisation systématique.

Desserte en bacs de regroupement :

Toutes les zones rurales et 18 des 21 bourgs.

Environ 2400 bacs 660 l, collectifs.

Desserte en bacs individuels :

Maintien dans les zones agglomérées antérieurement dotées :
(Gourin et Roudouallec).

Zone patrimoniale de Guémené/Scorff.

Moyens de collecte :

1 base de collecte au Faouët.

4 véhicules de collecte :

3 bennes de collecte latérale et 3 agents.

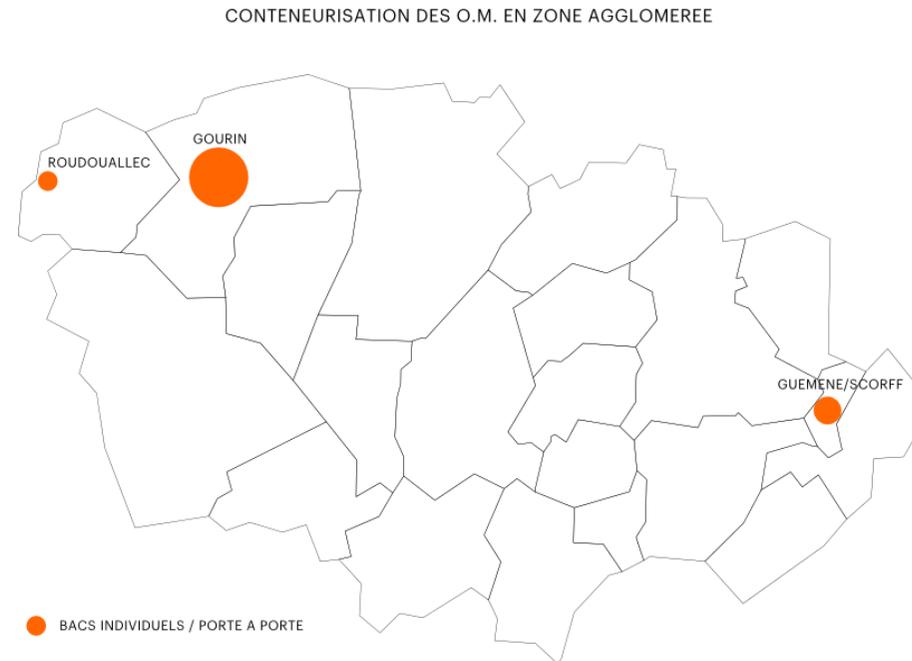
1 benne arrière et 3 agents.

116 584 km et 11 096 h de collecte et transfert OMR.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne, ménage ou non ménage, a accès à un point de collecte en bac de regroupement.

Environ 191 non ménages disposent de bacs dédiés (du bac individuel au site équipé de 24 bacs 660 l 4 roues).



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte des déchets résiduels auprès des ménages :

20 communes en C1 (1 fois par semaine), environ 94% de la population.

1 commune en C2 (2 fois par semaine) dans la zone agglomérée du Faouët, environ 6% de la population.

Fréquence de collecte auprès des «gros producteurs» :

La collecte des gros producteurs est réalisée lors de la collecte des ménages.

Les circuits ne sont pas distincts.

Il s'agit d'entreprises, d'établissements publics, de certains points recyclage :

Collecte 1 fois par semaine (C1) à rarement 1 fois par jour (C5).

Majoritairement 2 fois par semaine (C2) quand cela existe.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C2).

Conteneurisation supplémentaire temporaire.

En fin de collecte, 2 modalités existent pour le transfert des déchets au centre de traitement : dépose de caissons amovibles repris par le transporteur désigné par le syndicat de traitement ou transport direct par la collectivité jusqu'à l'incinérateur pour les bennes classiques.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité n'a pas défini les déchets assimilés aux déchets ménagers pris en charge par le service.

La collectivité n'a pas défini de tonnage ou volume hebdomadaire maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DE DECHETS RESIDUELS

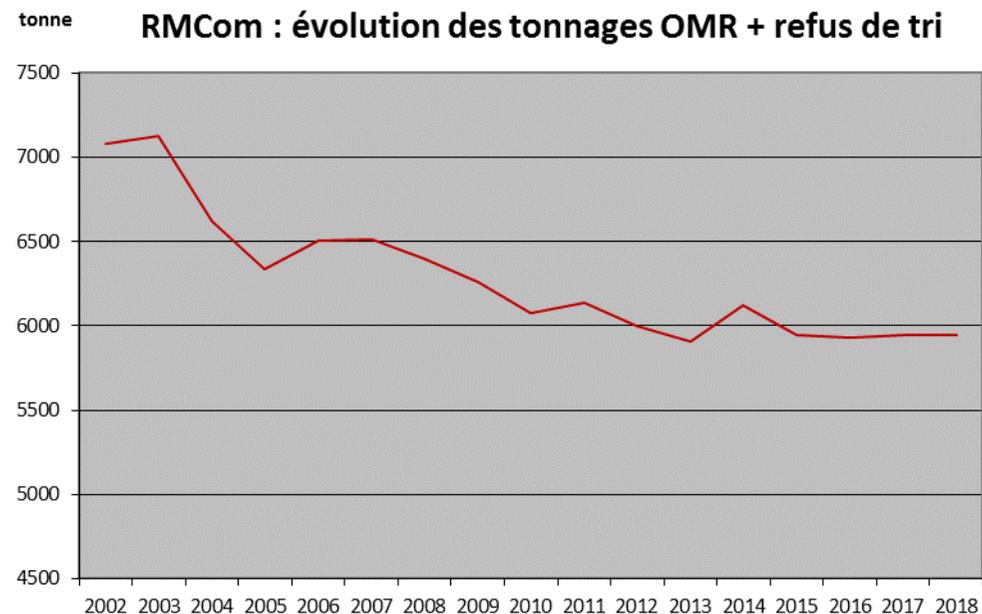
Déchets résiduels

Dont collecte OMR :	5856.06 tonnes, 2005.53 tonnes incinérées à Carhaix, 3850.53 incinérées à Pontivy.
Dont refus de tri réellement incinérés :	91.16 tonnes (en hausse, lié à l'extension des consignes de tri).
Total :	5947.22 tonnes.

Les tonnages collectés sont stables, les ratios augmentent vu la population décroissante : la production moyenne est de 244 kg/habitant INSEE/an et de 209 kg/habitant DGF/an.

Baisse des tonnages de 2.1% par rapport à 2010.

La collecte des OMR est livrée directement en fin de collecte à l'incinérateur lors de collecte en benne arrière. Les caissons de bennes amovibles sont déposés et repris par un transporteur du syndicat de traitement.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

2018 a vu la mise en oeuvre de la communication sur l'extension des consignes de tri des plastiques, avec un impact très sensible sur la pré-collecte.

Fourniture de sacs de pré-collecte aux habitants, deux volumes de dotation :

sacs de 50 l : 288 000 sacs et sacs de 100 l : 315 000 sacs.

Soit un total de 72 972 m³ (+142%) ou environ 3 m³ par habitant par an.

Desserte en points de regroupement matérialisés par des cages en bois ou des parcs métalliques grillagés (et quelques bacs de collecte pour certains établissements).

Environ 455 points installés dans les communes, au prorata de la population, et dans quelques établissements.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : FREQUENCE DE COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES EN SACS

Fréquence de collecte habituelle :

Collecte une fois tous les quinze jours (C0.5) en majorité.

En 2018 la fréquence de collecte est passée en C1 pour une quarantaine de points d'apports volontaires, d'où une augmentation des km et temps.

1 benne de collecte arrière, 2 agents.

37 392 km et 3 144 heures de collecte et transfert (+16%).

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de la fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

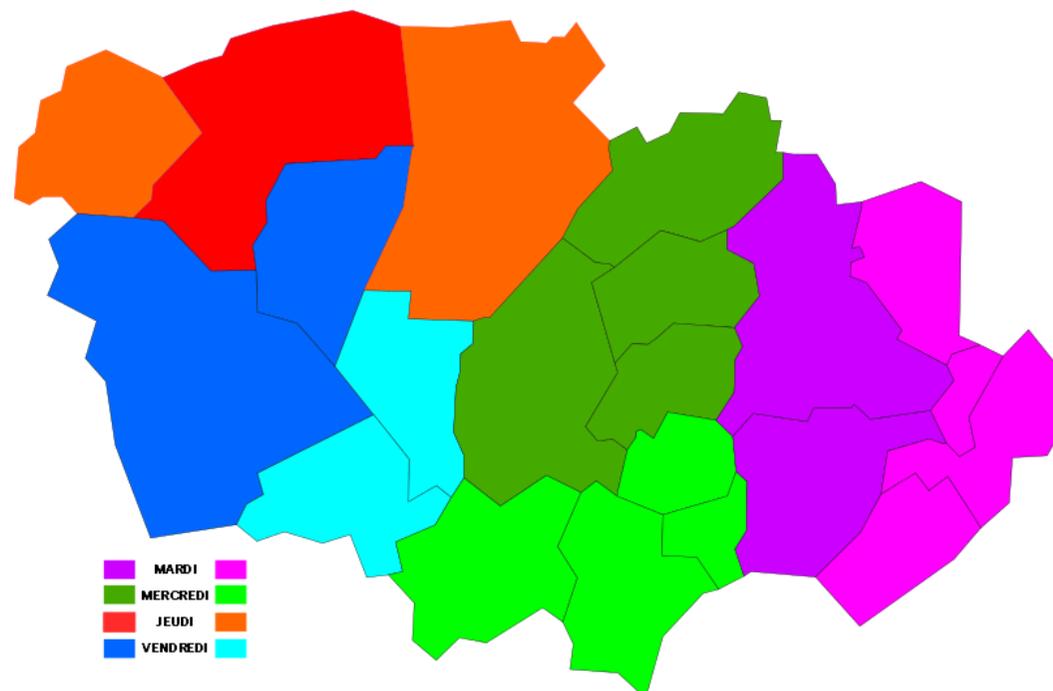
Modification des circuits de collecte (fréquence de collecte en C1).

Conteneurisation supplémentaire saisonnière.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

Environ 25 bénéficiaires non ménages disposent de contenants dédiés.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DES EMBALLAGES LEGERS

Emballages légers, collectés en sacs : plastiques, métaux, cartons, complexes.

571.64 tonnes de collecte sélective entrante avant tri, en hausse de 10%.

Ratio de tonne entrante par habitant : 23.45 kg/habitant INSEE/an, soit 20 kg/habitant DGF/an.

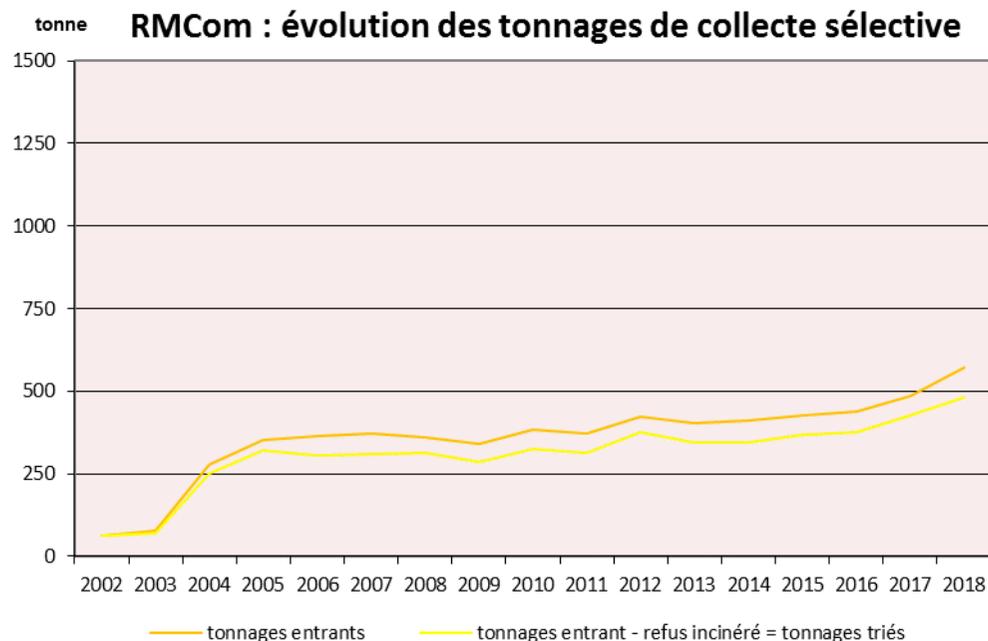
13.22% taux moyen d'indésirables suivant caractérisations : en hausse.

Depuis l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, une partie des plastiques triés ne sont pas valorisés sous forme matière et sont comptés en indésirables.

Les tonnes produites collectées, valorisables (collecte entrante moins refus réellement incinérés) représentent 480.48 tonnes.

Une performance nette de 20 kg/habitant INSEE/an et de 17 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages triés progressent de 49% par rapport à 2010 et la performance par habitant augmente de 57% sur la même période du fait de la baisse de population. La collecte sélective est acheminée par le véhicule de collecte au centre de tri. Le centre de tri désigné par le Sittom-mi a changé au 1er octobre 2017 : centre de tri Kerval à Ploufragan.



INDICATEURS TECHNIQUES - EMBALLAGES LEGERS : QUALITE DE LA COLLECTE

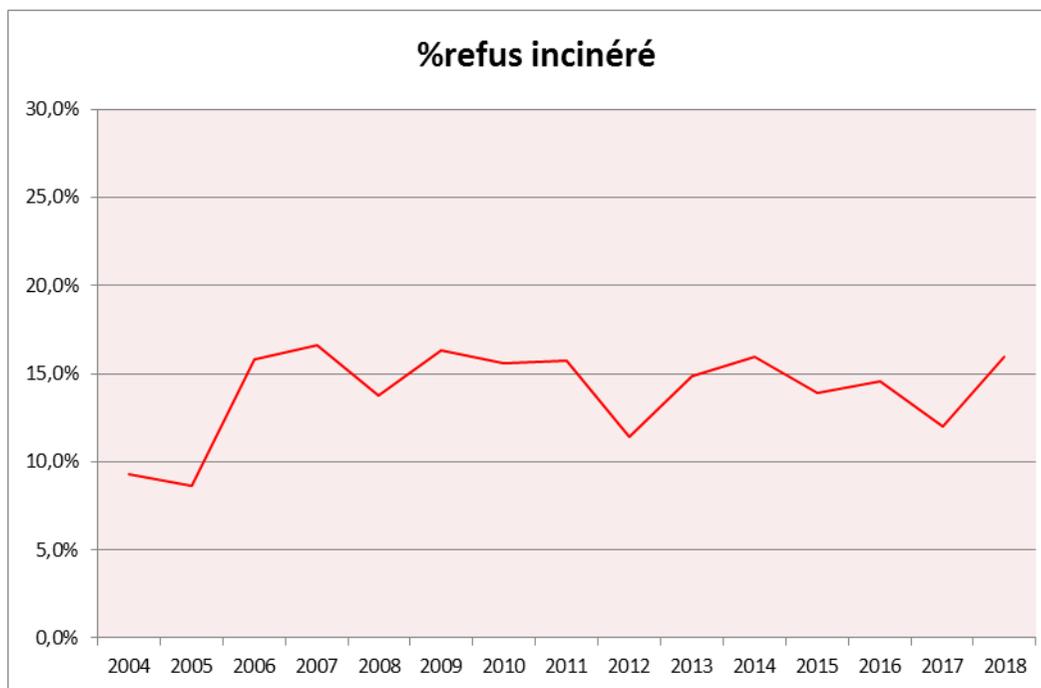
La collecte sélective se fait en sacs de 50 ou 100 l mis à disposition de la population. Ces sacs sont rassemblés dans des aires grillagées disposées sur la voie publique. Quelques institutions et entreprises disposent de bacs de tri. La collecte est généralement faite tous les 15 jours.

La collecte en sac dans les aires grillagées permet de matérialiser et de limiter la zone de dépôt. Elle permet au personnel de collecte de faire un pré-tri des sacs en remettant les sacs contenant trop d'erreurs de tri, les sacs d'ordures ménagères, dans les conteneurs OMR.

Les produits retenus à la collecte sélective sont expédiés au centre de tri où les emballages sont triés par matière valorisables. L'ensemble des produits y compris les non valorisables sont caractérisés par échantillonnages une fois par mois. Les tonnages réels issus du tri sur la chaîne du centre de tri expédiés à l'incinération permettent de connaître le taux effectif de refus de tri de l'année.

La collectivité applique l'extension des consignes de tri lors du pré-tri depuis 2012 sans avoir communiqué à ce sujet. Les tonnages progressent régulièrement sans que le % de refus n'ait significativement varié, ce qui peut être dû à un pré-tri rigoureux par les agents.

En mars 2018 la collectivité a communiqué sur l'extension des consignes de tri des emballages plastiques. Avec l'extension des consignes de tri, environ la moitié des refus sont des refus ambigus (emballages à trier mais sans valorisation matière et donc passés en refus destinées à l'incinération) et les tonnages de refus tendent à augmenter (16% réel).



INDICATEURS TECHNIQUES - EMBALLAGES LEGERS : PERFORMANCES DE VALORISATION

Les tonnages apportés en 2018 représente 572 tonnes. Le stock de produits restant fin 2017 était de 102 tonnes (expéditions faibles au T4 2017), soit un total de 674 tonnes.

La fraction valorisée est de 323.96 tonnes, c'est-à-dire issue de la collecte des sacs jaunes et expédiée aux filières de valorisation matière. Ce tonnage est important car il conditionne les soutiens de l'éco-organisme CITEO

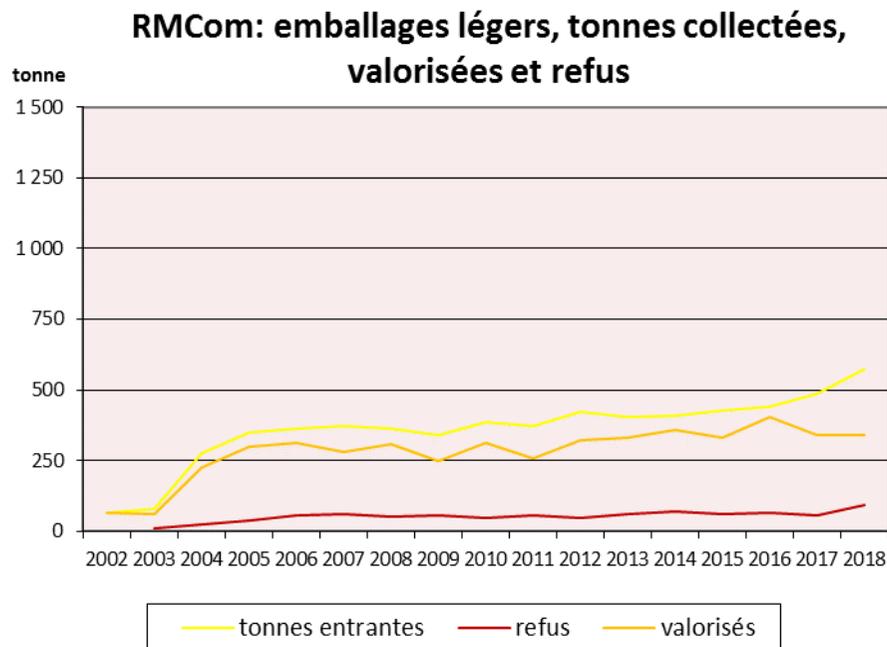
Elle est composée de la façon suivante :

- Les plastiques : 42%.
- Les métaux : 0%. Aucune expédition
- Les fibreux : cartons, briques, éventuels journaux revues magazines (JRM) présents : 58%.

Les refus de tri sont de 91 tonnes, soit un total de 432 tonnes traitée.

Le stock de produits restant fin 2018 est de 216 tonnes et représente environ le 1/3 des tonnages passants, ce qui pénalise la collectivité. Il est composé pour 202.91 tonnes de valorisables et de 13.15 tonnes de refus.

Le total retracé au centre de tri est de 648 tonnes. Il reste un écart de 25.6 tonnes assimilée à de la freinte (3.8%), par rapport 674 initiales.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU PAPIER

Desserte en points d'apport volontaire :

Collecte par un prestataire, livraison directe au repreneur à Naizin pour valorisation.

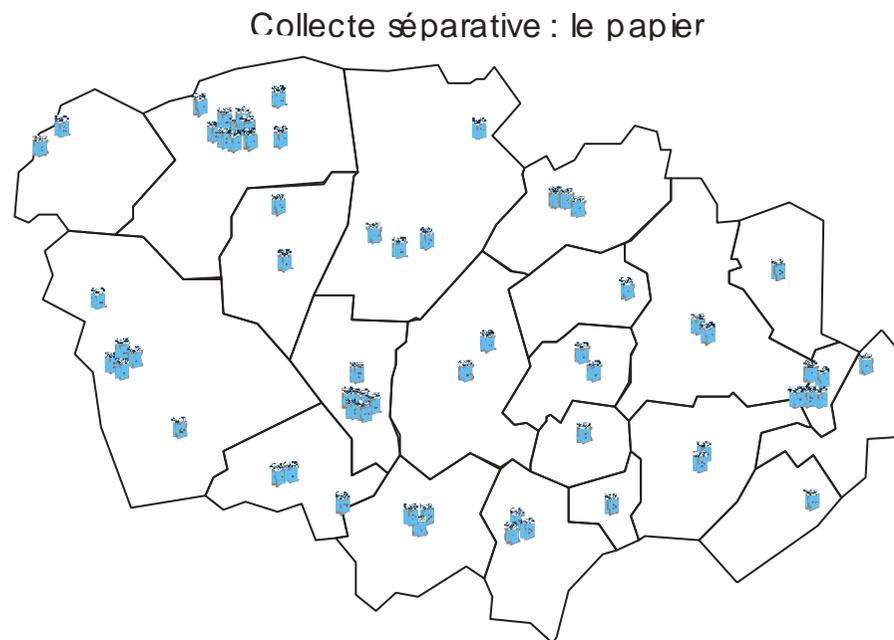
68 colonnes installées dans les communes : 1 colonne pour 358 habitants INSEE ou 1 colonne pour 418 habitants DGF.

Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 676 levées (en baisse).

5624 km et 150.5 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 68%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.



Carte d'implantation des points de collecte des papiers

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU PAPIER

Papier : journaux, magazines, revues, papiers de bureaux, enveloppes simples.

415 tonnes en baisse (stable). 17 collectes associatives sont identifiées. Les tonnages ne sont pas tous connus (regroupement avec des associations hors territoire, non communication des données, ...). En 2018, 18 tonnes collectées par 6 associations du territoire de RMCom sont déclarées par Cellaouate.

Total de collecte connu : 433.34 tonnes

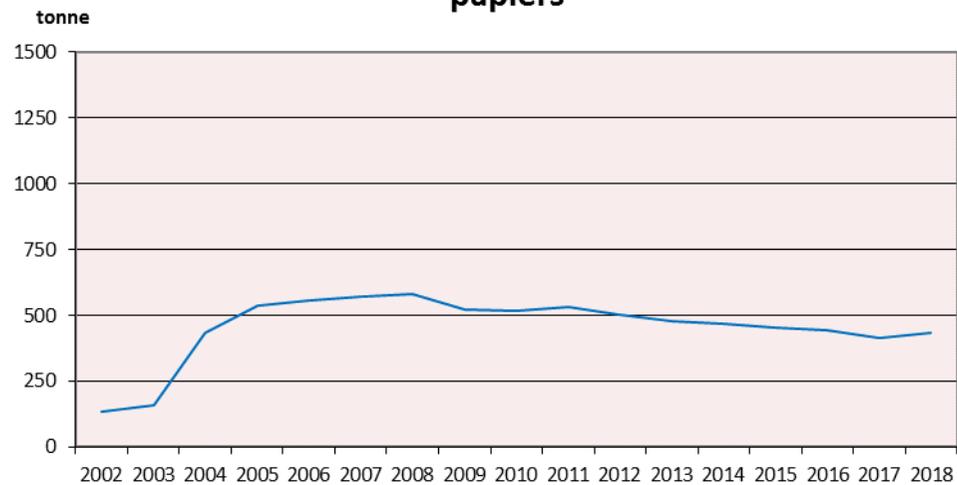
Pas d'observation à la livraison.

Une performance de 17.8 kg/habitant INSEE/an et 15.22 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages collectés par la collectivité se poursuit : -20 % comparé à 2010.

Le papier est livré directement en fin de collecte au repreneur (proximité du collecteur).

RMCom : évolution des tonnages de collecte des papiers



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU VERRE

Desserte en points d'apport volontaire.

Collecte par un prestataire, stockage dans un silo de RMCom au Fauët.

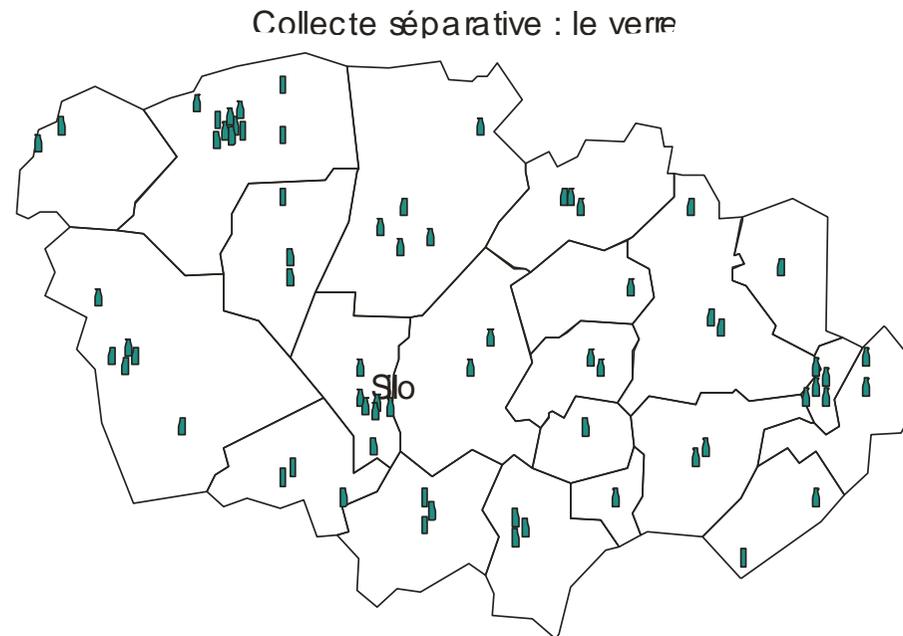
81 colonnes installées dans les communes : 1 colonne pour 300 habitants INSEE ou 1 colonne pour 351 habitants DGF

Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 1894 levées (en légère baisse).

10599 km et 353 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 61%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.



Carte d'implantation des points de collecte du verre

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU VERRE

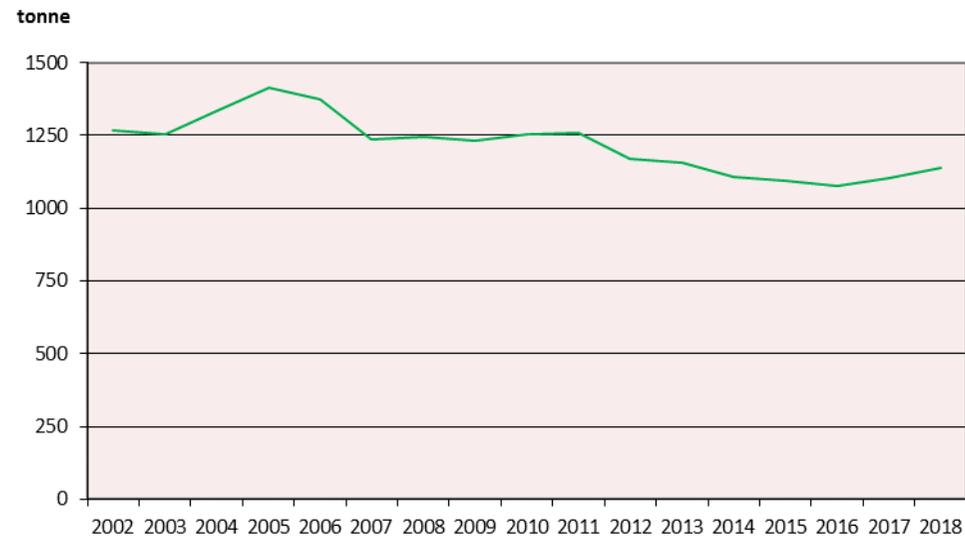
Verre : flacons ménagers (bouteilles, pots...).
1140.04 tonnes, en légère croissance.

Une performance de 46.78 kg/habitant INSEE/an et de 40 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages ne progresse plus : -9% en comparaison de 2010.

Le verre est vidé dans un silo de la collectivité au Faouët. Il est rechargé en semi-remorques pour expédition au repreneur hors région : 39 rechargements durant l'année.

RMCom : évolution des tonnages de collecte du verre



INDICATEURS TECHNIQUES – COLLECTE SELECTIVE ASSOCIATIVE - TEXTILES

Retritex a disposé depuis plusieurs années 15 conteneurs de collecte des textiles dans 12 communes couvrant environ 76% de la population de RCom. La Croix Rouge effectue différentes collectes et a disposé des conteneurs à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

Le total de textile collecté pour valorisation sur le territoire de RCom par ces associations est de 72 tonnes.

Les textiles sont réutilisés ou transformés pour la fabrication de chiffons ou d'isolants et éventuellement valorisés sous forme énergétique.



INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Ordures ménagères - Collectes séparatives - prévention Renseignement des usagers tout au long de l'année.

- Printemps : nouveau mémotri du fait de l'extension des consignes de tri.
- Été : création d'une signalétique actualisé pour les conteneurs et cagettes de collecte sélective des emballages
- Réunions d'informations sur le tri auprès des associations préalablement aux manifestations
- Kit nouveaux arrivants distribué via la poste en septembre (103 foyers).

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION - PLPDMA

Première année d'exécution programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Voir par ailleurs le rapport annuel.

Thématique compostage - broyage - jardinage au naturel

- Les formations guides composteurs n'ont pas abouti faute d'un nombre de participants suffisants.
- Opération d'aide à la location de broyeurs. Démarrage de l'action : 12 locations sur l'année majoritairement proche de Gourin et loués chez Argoat location.
- Mise à disposition de composteurs : programme en cours depuis 2006, voir page suivante.
- Information lors d'une des journées portes ouvertes des Serres Simon à Gourin.

Thématique gaspillage alimentaire

- Bilan avec les cantines scolaires de Lanvénegen et Le Faouët.
- Octobre et novembre : diagnostics aux cantines scolaire de Langonnet et Gourin.
- Prise de contact avec la commune de Meslan.

Thématique Eco-consommation

- Avril : Disco soup sur le marché de Ploërdut et ciné débat à Guémené/Scorff), en lien avec la semaine des alternatives aux pesticides (SPAP).
- Novembre : atelier cuisine de restes, laboratoire Zéro déchets (Plouray), ateliers sapins de Noël en palettes (Priziac), camion-laboratoire « zero déchets » sur le marché de Guémené/Scorff à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD).

Animations jeunesse

- Mai, septembre, octobre : écocitoyenneté , recyclage et prévention : école St Jean à Guémené, Ecoles J. Rostand et Saint Pierre à Gourin.
- Juin dans le cadre de la semaine du développement durable (SDD) : pique-nique zéro déchets de l'école Sainte Thérèse de Roudouallec.

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : RECYCLERIE RECUP'R

Ouverture de la recyclerie, atelier et magasin, en août 2014, Zi de Pont Min au Faouët. L'équipement fonctionne avec une équipe en chantier d'insertion et 2 encadrants. 1 conteneur de collecte est installé par déchèterie à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët. Normalement, une personne pour l'accueil des apporteurs est présente 3 jours par semaine dans chaque déchèterie.

Cette année, 40 tonnes en provenance des déchèteries ou directement apportées par les personnes ont été vendues. Les objets qui ne sont pas réutilisables ou ne trouvent pas preneur sont ramenés en déchèterie au Faouët.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : IMPLANTATIONS

Six déchèteries :

3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

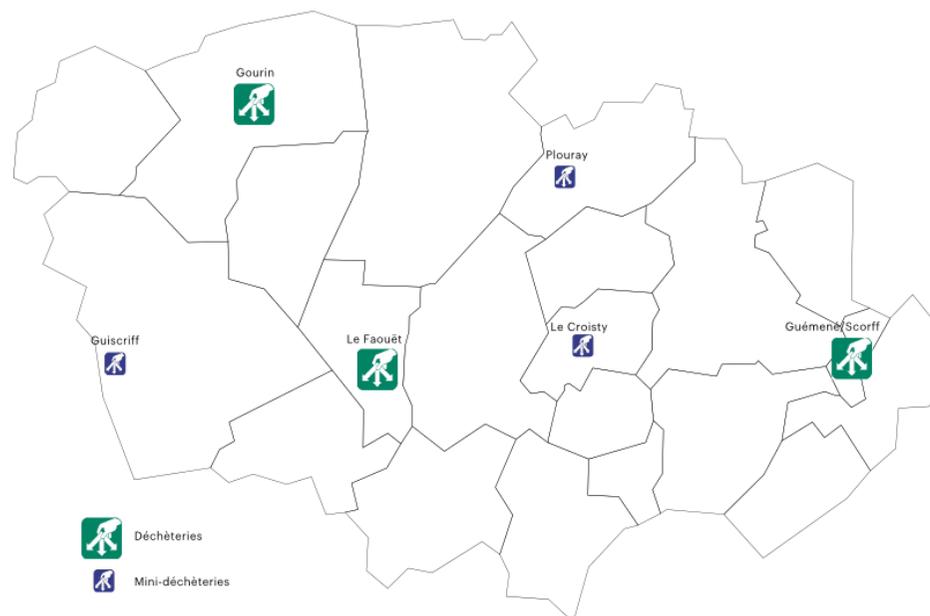
3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guiscriff, Plouray.

Depuis le changement de réglementation, 4 déchèteries sont classées ICPE (déclaration contrôlée). Les deux installations du Croisty et de Plouray ne relèvent plus du régime ICPE.

Une déchèterie dans un rayon de 12 km pour les ménages.

Le kilométrage consacré aux rotations de déchèteries est de 89 956 km et environ 2 442 heures pour les 5 principaux flux et de 21 773 km et 753 h pour les éco-stations. Une partie des prestations est faite en remorque pour limiter le transport.

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES

Produits de déchèteries durant l'année :

Encombrants:	2124 tonnes	87 kg/hbt INSEE, 74 kg/hbt DGF	Cartons :	183 tonnes	08 kg/hbt INSEE, 06 kg/hbt DGF.
Végétaux :	1979 tonnes	81 kg/hbt INSEE, 70 kg/hbt DGF	DDS	40 tonnes.	} 2.6 kg/hbt INSEE, 2.2 kg/hbt DGF.
Gravats :	1095 tonnes	45 kg/hbt INSEE, 38 kg/hbt DGF	huiles moteurs	12.9 tonnes	
Bois AB :	835 tonnes	34 kg/hbt INSEE, 29 kg/hbt DGF	Polystyrène	6 tonnes	
Métaux :	442 tonnes	18 kg/hbt INSEE, 16 kg/hbt DGF	Piles	2.4 tonnes.	
DEEE :	250 tonnes	10 kg/hbt INSEE, 09 kg/hbt DGF	Lampes et néons	1.2 tonnes.	
			Plastiques souples	non pesé	
			Cartouches d'imprimantes		

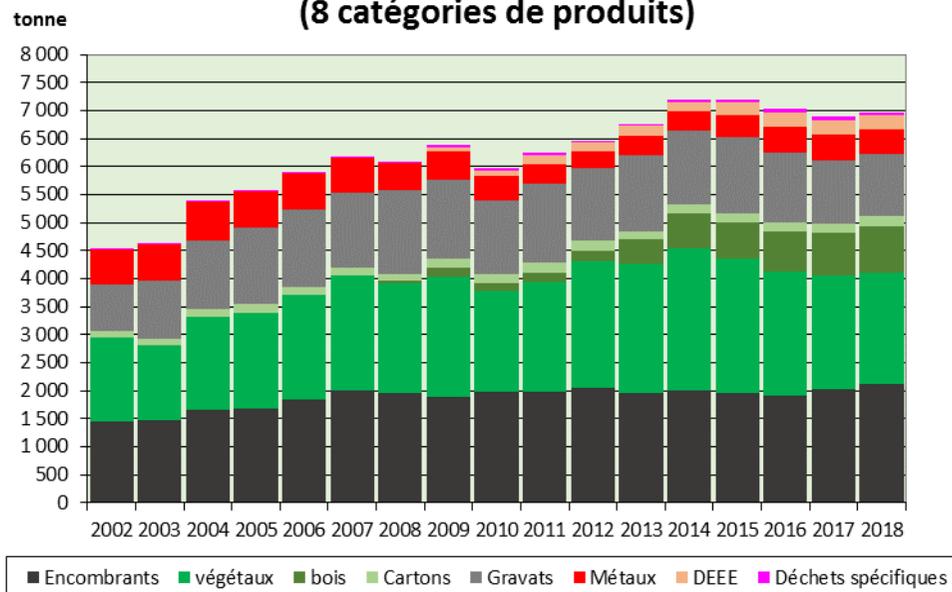
Même s'ils sont présents, papier, verre, emballages légers en sacs, textiles et objets réutilisables ne sont pas comptabilisés en flux de déchèteries.

6971 tonnes collectées, soit une hausse essentiellement en tout venant et bois, malgré la baisse des tonnages de déchets verts, gravats et ferrailles.

La production est de 286 kg/habitant INSEE/an et 245 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages ont augmenté de 17% par rapport à 2010.

**RMCom : évolution des tonnages des déchèteries
(8 catégories de produits)**

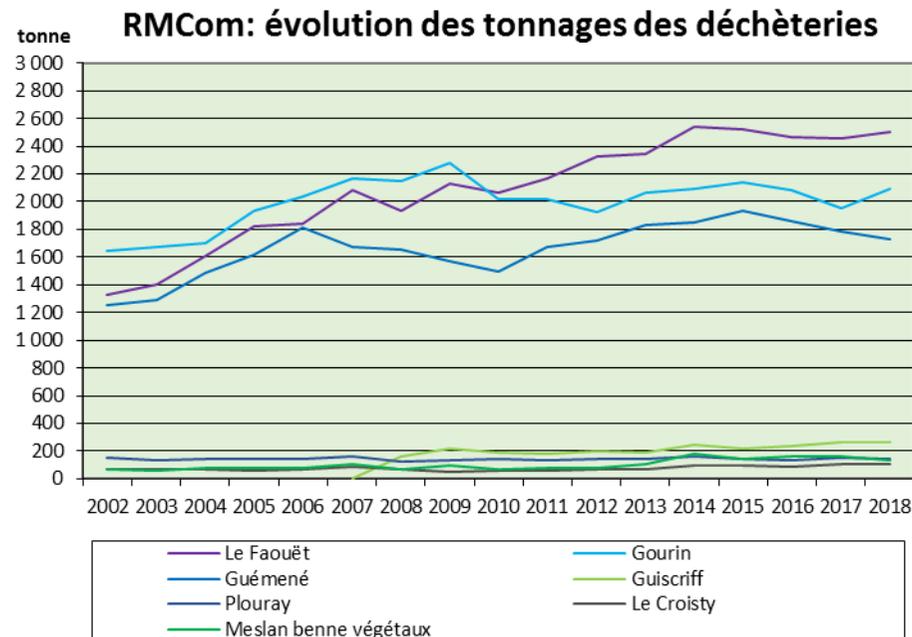


INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES PAR SITE

Tonnages cumulés : nombre de catégories selon règlement intérieur des déchèteries.

Le Faouët :	2 501 tonnes + 139 t de végétaux de Meslan.
Gourin :	2 090 tonnes.
Guémené/Scorff :	1 728 tonnes.
Guiscriff :	263 tonnes.
Plouray :	141 tonnes.
Le Croisty :	109 tonnes.

Les tonnages sont de nouveau globalement à la hausse. Deux déchèteries connaissent une augmentation notable des tonnages par rapport à 2010 : le faouët +20% et Guémené/Scorff : +15%.



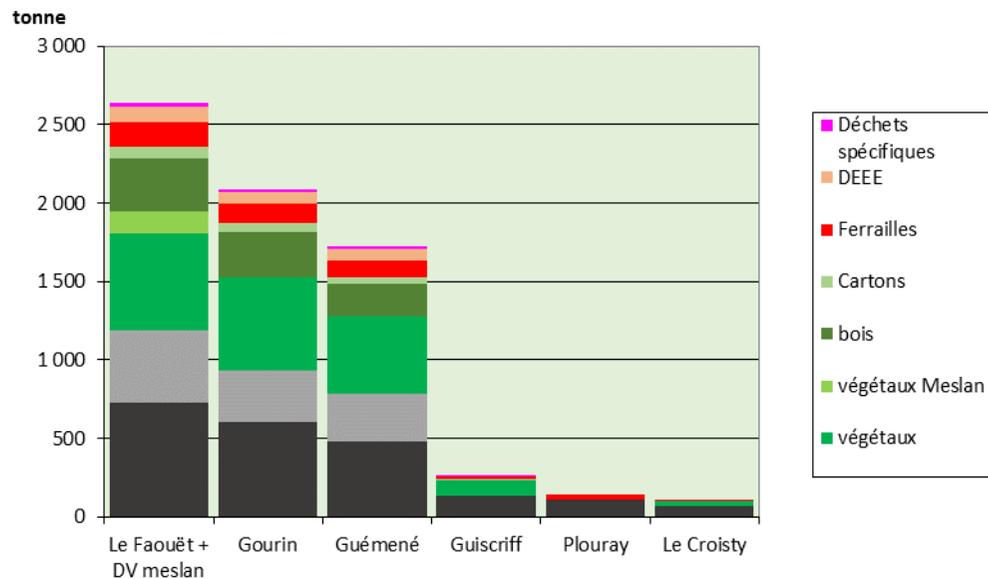
INDICATEURS TECHNIQUES – DECHETERIES : DETAIL DES TONNAGES PAR SITE

La déchèterie la plus productive est celle du Faouët, pour tous les produits, notamment les encombrants.

2018 tonnages	Encombrants	végétaux	gravats	bois	cartons	métaux	DEEE	Néons	PSE	Déchets chimiques	huiles	piles	Total
Le Faouët	728	621	461	336	73	156	101	0.51	2.77	16.03	3.85	0.98	2501
Gourin	608	589	330	290	58	125	73	0.42	1.58	10.45	4.34	0.52	2090
Guémené/Scorff	482	490	304	209	45	104	77	0.28	1.66	11.55	2.86	0.86	1728
Guiscriff	131	101			7	22				2.08	0.9		263
Plouray	108	6				26				0.83			141
Le Croisty	67	33				9							109
Meslan		139											139
Total	2124	1979	1095	835	183	442	250	1	6	40	13	2	6971

Le taux de valorisation des produits de déchèteries est de 53% (40% suivant les modalités de l'ORDB).

Tonnages par déchèteries



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : FREQUENTATION

Une visite est le passage d'un usager dans une déchèterie. Le comptage des fréquentations est manuel.

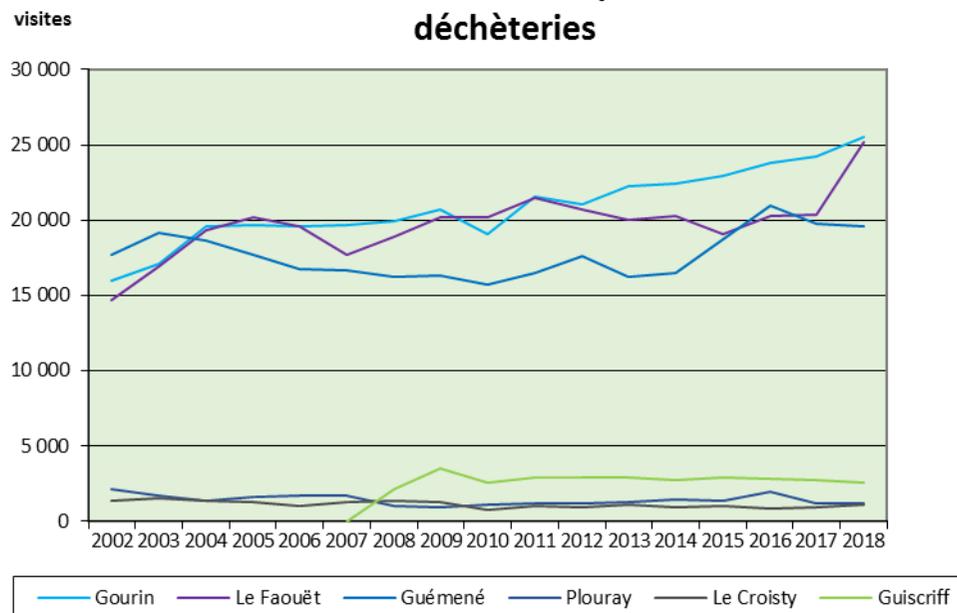
75 053 visites ont été comptées, correspondant à 3 visites/habitant INSEE/an ou 2.6 visites/habitant DGF/an, en hausse.

Site	heures annuelles d'ouverture	visites comptées	% du total des visites	nombre moyen annuel de passage par heure d'ouverture.
Le Faouët :	1352 heures d'ouverture	25 140 visites.	34% de visites	19 visites par heure d'ouverture.
Gourin :	1352 heures d'ouverture	25 485 visites.	34% de visites	19 visites par heure d'ouverture.
Guémené :	1352 heures d'ouverture	19 623 visites.	26% de visites	15 visites par heure d'ouverture.
Guisriff :	364 heures d'ouverture	2 538 visites.	3% de visites	7 visites par heure d'ouverture.
Plouray :	364 heures d'ouverture	1 196 visites.	2% de visites	3 visites par heure d'ouverture.
Le Croisty :	156 heures d'ouverture	1 071 visites.	1% de visites	7 visites par heure d'ouverture.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Dans les 3 déchèteries principales, sur base déclarative, 1.6% des visites sont des entreprises et 1% des établissements publics.

RMCom : évolution des fréquentations des déchèteries



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : EVOLUTION DES FLUX PAR MODE DE COLLECTE

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés sont de 14 973 tonnes, soit 614 kg par habitant INSEE/SINOE et par an ou 526 kg par habitant DGF et par an. Les tonnages de prévention liés à Récup'R et aux textiles, faisant l'objet d'un réemploi, ne sont pas comptés.

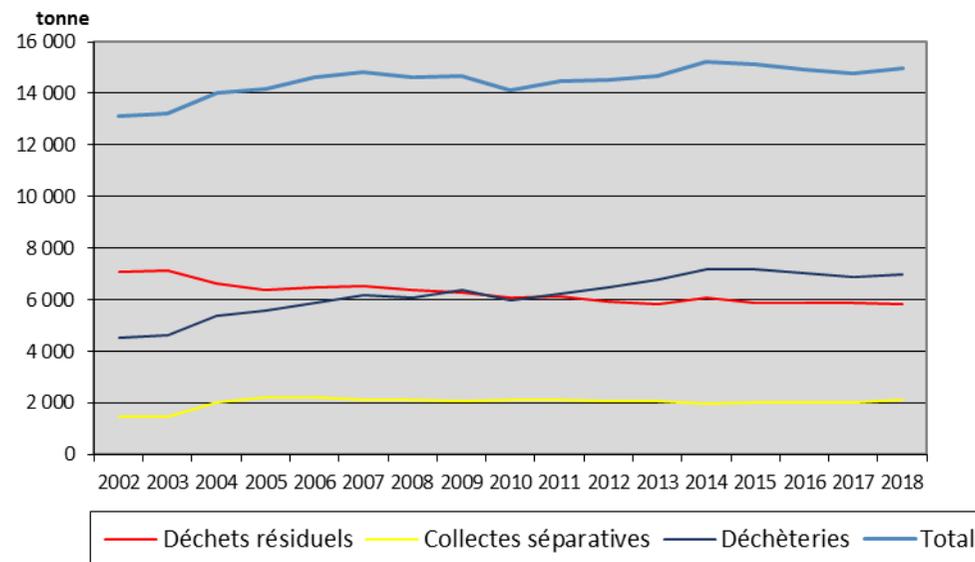
Les collectes séparatives (emballages, papiers, verre) augmentent, avec un effet d'entraînement de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques sur tous les flux de collectes séparatives.

Les tonnages en déchèteries augmentent de nouveau, notamment les encombrants et le bois, alors même que la population décroît.

Les tonnages OMR diminuent légèrement mais pas à proportion des tonnages de collectes séparatives supplémentaires.

Depuis 2010, la hausse des tonnages des déchets ménagers et assimilés est de 5.3%.

RMCom : évolution des collectes



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DISTINCTION PAR ORIGINE DES DECHETS

Etant collectés en mélange, les déchets des ménages ne sont pas distingués des déchets assimilés des non ménages.

INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : TYPE ET LIEUX DE TRAITEMENT PAR FLUX DE DECHETS

Ordures ménagères résiduelles :

Incinération aux incinérateurs de Pontivy (SITTOM-MI) et Carhaix (SIRCOB), valorisation vapeur ou électricité, recyclage des mâchefers. Le rapport annuel du SITTOM-Mi peut être consulté sur le site internet www.sittommi.fr.

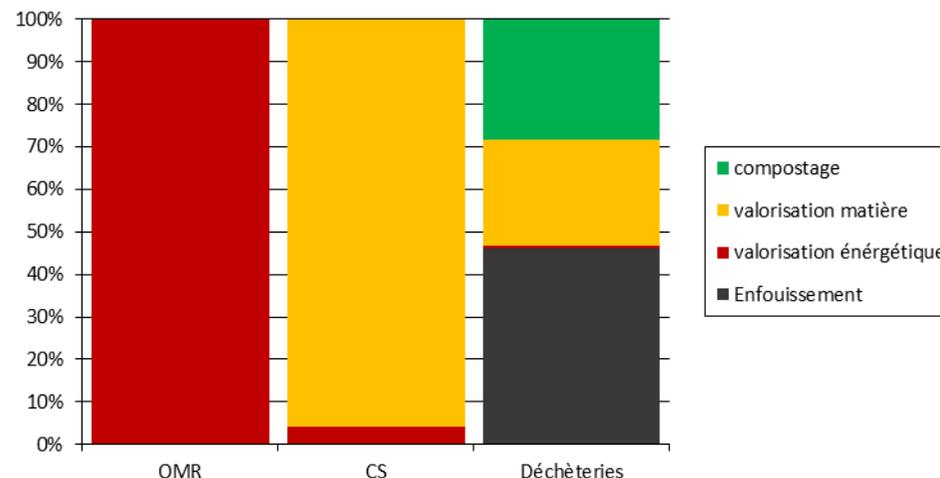
Collectes séparatives :

Valorisation matière des emballages auprès des filières retenues par le SITTOM-MI, hors région. Les collectes sont triées au centre de tri de KERVAL à Ploufragan.
Valorisation matière locale des papiers (ECOFEUTRE à Naizin).
Préparation de CSR en vue d'une valorisation énergétique des refus de tri sur l'unité de KERVAL à Ploufragan.

Déchèteries :

Enfouissement des gravats sans valorisation en ISDI (GUYOT à Saint Goazec).
Enfouissement du tout venant sans valorisation en ISDND (SITA OUEST à Gueltas).
Compostage des déchets verts (GEVAL à Hennebont).
Valorisation matière après mise en balle du carton (VEOLIA à Kervignac).
Valorisation matière des métaux (ROMI à Quimper, regroupement pour broyage).
Valorisation matière du bois (GUYOT à Kervignac, regroupement).
Valorisation matière pour l'essentiel des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les piles.
Valorisation énergétique pour la majeure partie des déchets diffus spécifiques (DDS)
Régénération des huiles.

RMCom : type de traitement par flux de déchets



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : - EVOLUTION DES FILIERES DE TRAITEMENT

Evolution 2018 :

38 % de valorisation matière : recyclage et compostage : 5767 tonnes.

40 % de valorisation énergétique : 5987 tonnes.

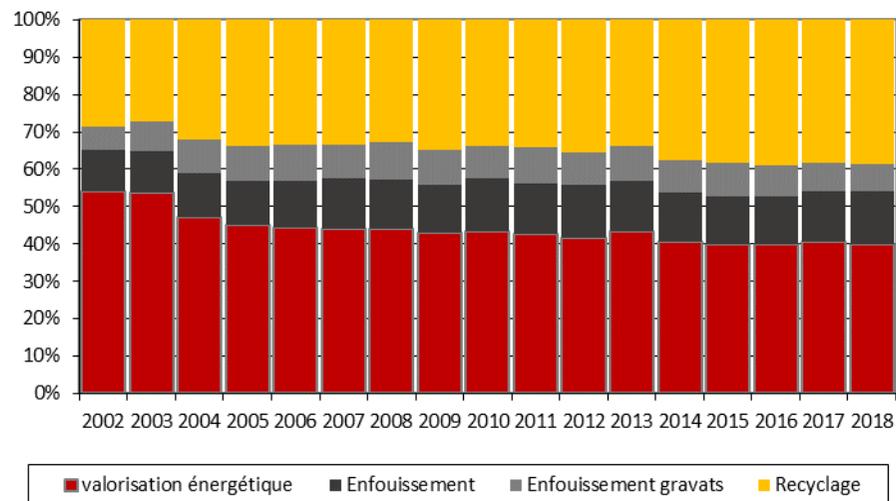
22 % d'enfouissement (gravats inclus) : 3129 tonnes.

La valorisation matière diminue du fait de moindres apports de végétaux.

78 % des déchets collectés connaissent une forme de valorisation.

Depuis 2010, la quantité de déchets non dangereux hors inertes admis en installation de stockage a augmenté de 2%

RM Com: évolution entre filières de traitement



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : SYNTHESSES - REPARTITION PAR FILIERES DE TRAITEMENT



COLLECTE : 14 973 t
614 kg/hbt INSEE/an
526 kg/hbt DGF/an
(+2%)

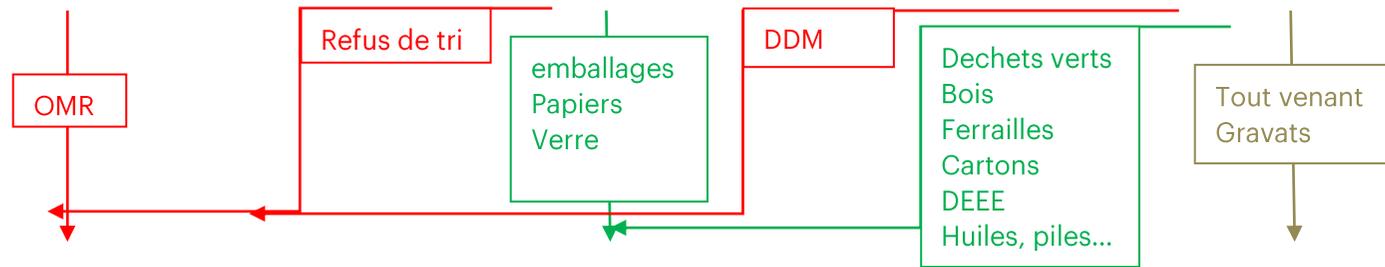


OM : 5 856 t
242 kg/hbt INSEE/an
207 kg/hbt DGF/an
(+1%)
39% des déchets

COLLECTES SEPARATIVES : 2 145 t
88 kg/hbt INSEE/an
75 kg/hbt DGF/an
(+7%)
14% des déchets



DECHETERIES : 6 971 t
286 kg/hbt INSEE/an
245 kg/hbt DGF/an
(+2%)
47% des déchets



TRAITEMENT : 14 973 t
614 kg/hbt INSEE/an
526 kg/hbt DGF/an

Valorisation énergétique : 5 987 t
246 kg/hbt INSEE/an
210 kg/hbt DGF/an
40% des déchets

Valorisation matière : 5 767 t
237 kg/hbt INSEE/an
203 kg/hbt DGF/an
39% des déchets

Enfouissement : 3 219 t
132 kg/hbt INSEE/an
113 kg/hbt DGF/an
21% des déchets



Vapeur ou électricité REFIOM mâchefers

POSITION DE LA COLLECTIVITE : PERFORMANCE MOYENNE PAR HABITANT DGF (KG/AN)

Année	2010	2018	Sittom-mi 2018	objectif PDND 2019
Population DGF (habitants)	29 623	28 467		
Déchets ménagers et assimilés (tonnes)	14 173	14 973		
Performance moyenne par habitant DGF (kg/an) par flux de déchets				
Ordures ménagères	205	209	181	173-183 kg /an/habitant DGF
Verre	42	40	43	46-47 kg /an/ habitant DGF
Propre et sec (sacs jaunes et papier)	28	32	45	48-54 kg /an/ habitant DGF
Déchèteries hors gravats	157	207		187 kg /an/ habitant DGF
Gravats	44	38		67 kg /an/ habitant DGF
Total	477	526		538 kg /an/ habitant DGF

La collectivité atteint l'objectif global du plan départemental des déchets non dangereux, du fait d'une faiblesse des apports de gravats en déchèteries par rapport au reste du département.

Cependant

- La tendance est à la hausse des tonnages avec en moyenne 100 tonnes de plus collectées et éliminées par an, ces 8 dernières années alors que les plans départementaux et le futur plan régional visent une réduction des tonnages de déchets.
- La répartition par flux diverge des objectifs :
 - Collecte d'ordures ménagères résiduelles plus élevée que les objectifs, la plus élevée du Sittom-mi et collecte sélective (verre, papier, sacs jaunes) inférieure aux objectifs.
 - Flux de déchèteries hors gravats supérieurs aux objectifs du plan.

Avec l'extension des consignes de tri des plastiques sur lequel la collectivité a communiqué en 2018, les performances de l'ensemble des collectes séparatives se sont améliorées. Cette tendance serait à conforter, ce qui diminuerait les quantités d'ordures ménagères et leur coût de gestion (voir ci-après). Les actions de prévention contribueraient également à la diminution des OMR et des apports en déchèteries, notamment les végétaux.

SERVICE DECHETS MENAGERS : LOCAUX

Le personnel, les véhicules et matériels du service sont regroupés au centre déchets ménagers, ZI de Pont Min au Faouët, depuis janvier 2012.

En 2018, une cuve à carburant a été installée pour les véhicules du service.



SERVICE DECHETS MENAGERS : EQUIPEMENTS DE PRE-COLLECTE



Bacs OMR 660 l
Bacs individuels de 80 à 340 l



sacs de pré-collecte
cagettes de dépôts



colonne d'apport verre
colonne d'apport papier



composteurs 320 et 800 l
(à disposition chez l'utilisateur)

- 191 mouvements de contenants ont été comptabilisés en 2018 : rajout de contenants permanents ou saisonniers, déplacements, échange, remplacements de bacs ou cagettes endommagés ou volés.
- Des bacs de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif sont mis à disposition des organisateurs de manifestations et représentent 267 bacs pour 38 manifestations (dépôt puis reprise et nettoyage des bacs) d'avril à décembre, ce qui nécessite un minimum d'une trentaine de bacs de réserve pour satisfaire les demandes simultanées.
- 2151 cartons de sacs jaunes de collecte sélective ont été livrés dans les communes durant l'année.
- Fournitures de saches pour la collecte des polystyrènes et du plastique souple, en déchèterie.

La collectivité est propriétaire des bennes de mini-déchèteries et des contenants de haut de quai des déchèteries (caissons DEEE, DMS, Recyclerie, ...).

SERVICE DECHETS MENAGERS - VEHICULES DU SERVICE

5 BOM : 4 en collecte OMR, 1 en collecte sélective, 2 BOM de secours (pannes, réparations, tournées de rattrapage de fériés, surcharge de collecte) : 153 976 km parcourus par les BOM (en baisse) soit 94 000 litres de carburant.

3 véhicules de service : 2 fourgons, 1 véhicule léger : 44 249 km parcourus (stable). Un des fourgons sert également au service jeunesse l'été et ponctuellement à d'autres services.

Bennes de collecte	année	PTAC	charge utile	type de benne	préhension	affectation	type de cabine.
DAF/Packmat	2018	26t	8.3 t	caisson déposable	latérale	OMR	haute.
Mercedes/SEMAT	2014	26 t	11.6 t	caisson fixe	arrière	OMR	basse.
Access/FAUN	2012	26 t	11.8 t	caisson fixe	arrière	CS	basse.
Mercedes/LABRIE	2010	26 t	9.0 t	caisson déposable	latérale	OMR	basse.
Daf/LABRIE	2010	26 t	9.2 t	caisson déposable	latérale	OMR	haute.
Daf/LABRIE	2010	26 t	9.2 t	caisson déposable	latérale	secours	haute.
Mercedes/ SEMAT	2004	26 t	12.6 t	caisson fixe	arrière	secours	haute.



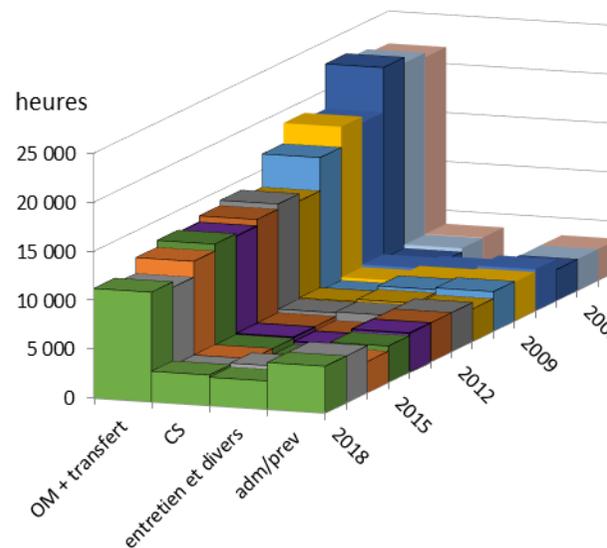
SERVICE DECHETS MENAGERS : ENSEMBLE DU PERSONNEL

Fin 2018, le service déchets ménagers est composé de 12 postes.

6 postes de collecte des OMR,
2 postes de collecte sélective,
1 poste de support technique (entretien-maintenance et polyvalent),
2 postes technico-administratifs et 1 chargé de mission tri - prévention des déchets
Des agents temporaires sont recrutés pour les remplacements d'absence et pour surcroûts d'activité.

Total des heures : 22 104 heures de travail, équivalent à 13.8 temps complets (en hausse de 3%).
Les heures de gardiennage des éco-stations ne sont pas comptées et concernent 3 postes pour 854 heures.

Répartition des heures de travail selon l'activité



INDICATEURS FINANCIERS : MODALITE D'EXPLOITATION DU SERVICE

Marchés de prestations : 795 356 € (sur 12 mois glissants) : 34% des dépenses.

Exploitation, transport, traitement des déchèteries et éco-stations.

Collecte du verre et du papier.

Contribution au Sittom-mi : 621 976 € (sur 12 mois glissants) : 26% des dépenses.

Incinération des déchets résiduels et refus de tri.

Tri des emballages légers.

Régie : 930 707 € (CA 2017) hors amortissement : 40% des dépenses. 1 120 892 € amortissements compris.

Collecte et transfert pour part des ordures ménagères résiduelles.

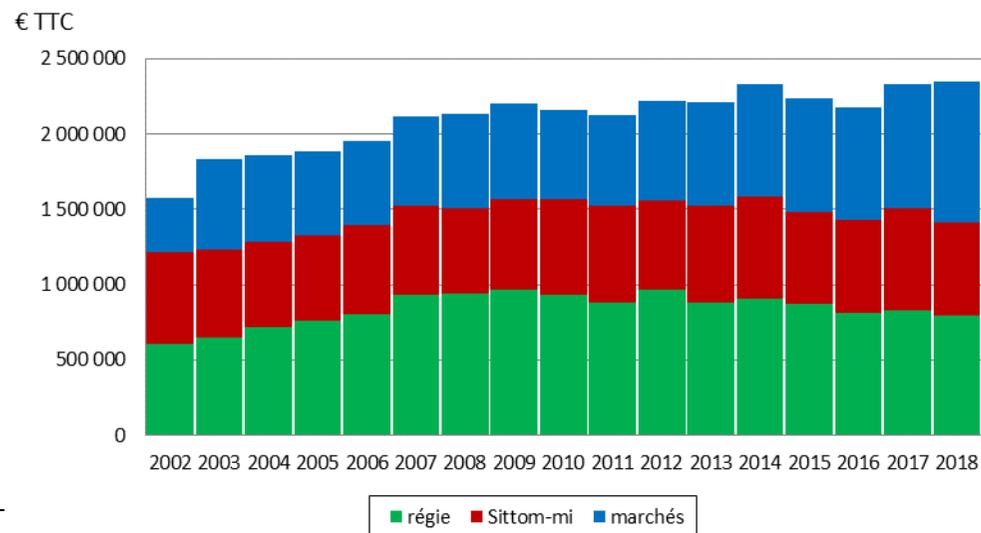
Collecte sélective et transfert des emballages légers.

Services communs, communication et prévention des déchets.

Prise en charge et gardiennage des mini-déchèteries.

Forte augmentation des charges à caractère général et des frais de personnel et forte baisse des amortissements.

Modalité d'exploitation du service (dépenses de fonctionnement hors amortissements)



INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR DES ENTREPRISES EN 2018

Collecte du verre et du papier :	48 511 € TTC
Haut de quai de déchèterie :	163 309 € TTC
Transport des déchèteries et éco-stations :	252 401 € TTC
Traitement des produits de déchèteries et éco-stations :	296 216 € TTC
Traitement des DDS et huiles :	35 557 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR LE SYNDICAT DE TRAITEMENT EN 2018

Traitement des ordures ménagères :	522 170 € TTC
Tri de la collecte sélective :	158 294 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

Dépenses courantes (régie, Sittom-mi, prestataires) : 2 260 188 €.

Amortissement : 190 184 €. Seules les déchèteries ne sont pas amorties.

Les dépenses de fonctionnement, non affectées, relatives au service, sont :

Intérêt d'emprunts (déchèteries) : 1 472 €.

La variation globale du budget est de -8% par rapport à l'année précédente, du fait de la baisse des amortissements liée au décalage de renouvellement de matériels et de quelques opérations de contrepassations de rattachements.

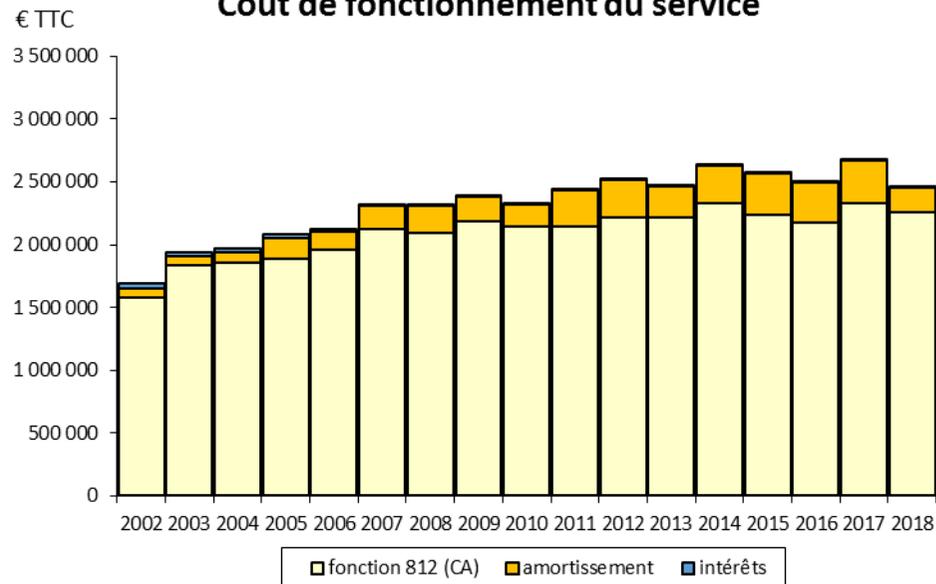
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 451 844 € TTC

101 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE/SINOE.

86 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

166 € LA TONNE

Coût de fonctionnement du service



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

Ordures ménagères	Conteneurs 660 l	9 072 €
	Pièces pour grosses réparations, nouvelle BOM	350 759 €
Collecte sélective	contenant de collecte sélective	5 544 €
Déchèteries	remise en état et amélioration des déchèteries	42 261 €
Structure	licence logiciel, copieur, cuve à carburant	8 698 €
Investissements de l'année en € TTC :		416 334 €

S'y ajoute le remboursement des annuités d'emprunt pour la construction des déchèteries : 14 126 €.

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

La taxe ordures ménagères (86%) :

2 782 391 €.

Evolution des bases (+1.6%) sans modification du taux.

Recettes diverses (3%) :

89 760 €

Essentiellement l'amortissement de subventions, des remboursements sur rémunération, quelques produits exceptionnels.

Recettes de valorisation, soutiens des filières (11%) :

345 877 €.

En baisse, du fait de contrepassation de rattachement et de versements en attente.

Financement sans contribution du budget général.

Pas de redevance spéciale.

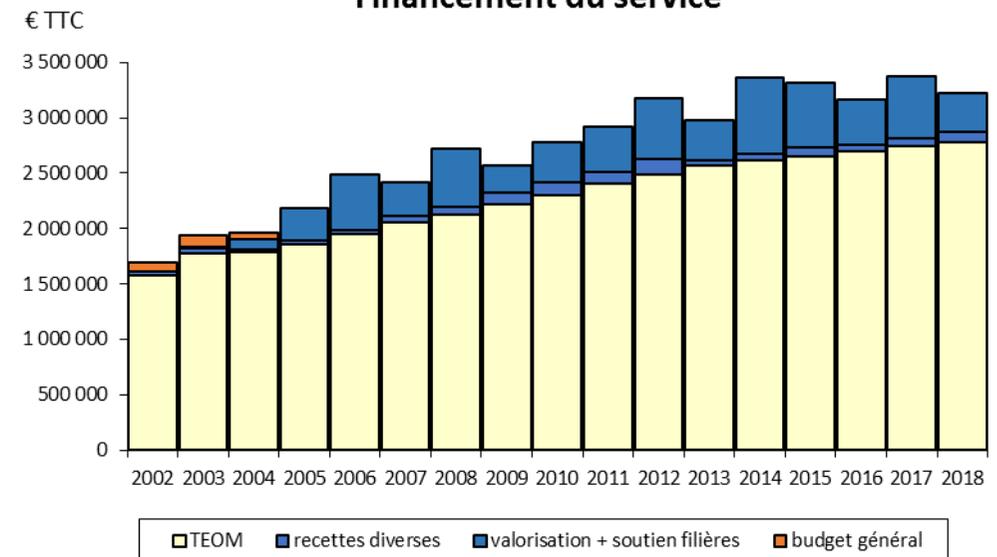
**RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 3 218 028 € en baisse de presque 5%
UN TAUX DE TEOM A 12.6% INCHANGE DEPUIS 2006.**

En moyenne :

114 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE/SINOE.

98 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

Financement du service



INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Déchèteries

Acompte sur l'opération d'amélioration des déchèteries

Etat/Département/ADEME

78 525 €.

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PRODUITS DE VALORISATION

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement possibles.

Rachat du papier (4 trimestres) :	18 863 € TTC
Rachat des emballages : verre, plastiques, métaux, cartons et fibreux (1 trimestre) :	20330 € TTC
Rachat des métaux de déchèteries (12 mois) :	55 729 € TTC
Rachat des DEEE de déchèteries (4 trimestres) :	6 960 € TTC
Vente d'énergie produite par les installations du SITTOM-MI	englobé dans le tarif d'incinération

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES SOUTIENS

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement parfois important.

Soutien Eco-emballages (SDD 2016, liquidatif 2016, T1 à T3 2018) :	251 213 € TTC
Soutien OCADEEE (4 trimestres) :	7 470 € TTC
Soutien Eco - folio 2016 :	23 060 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS COMPLETS PAR ETAPES TECHNIQUES (méthodologie ComptaCoût[®])

Cette méthode de comptabilité est définie par l'ADEME. Elle vise à retracer, par flux de déchets et par étapes de gestion, les coûts de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Les coûts sont présentés H.T. même si la collectivité n'est pas assujettie.

Les tonnages ne prennent pas en compte les gravats très pondéreux et faussant les coûts à la tonne.

Les coûts complets sont le cumul des charges du service

2018 - Coût complet € H.T. (sauf traitement des OMR, le syndicat n'étant pas assujetti)	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats (1095 t)	éco-stations	Recup'R	TOTAL	%
tonnages	5 856	1 140	433	572	5 224	652	40	13 917	
charges fonctionnelles	138 439	4 459	2 309	32 005	50 762	10 461	39 834	278 269	10%
prévention	29 345	494	268	4 609	5 910	1 171	217 663	259 460	9%
pré-collecte	34 917	3 321	2 215	36 943				77 396	3%
collecte	653 936	30 731	15 793	154 222	164 998	31 280		1 050 960	36%
transport	95 318	12 563		45 947	178 494	45 250		377 572	13%
traitement des déchets non dangereux	476 751			96 518	241 995	29 020		844 284	29%
traitement des déchets dangereux					30 586			30 586	1%
TOTAL en €H.T.	1 428 706	51 568	20 585	370 244	672 745	117 182	257 497	2 918 527	
%	49%	2%	1%	13%	23%	4%	9%	100%	
médiane habitat rural € H.T. la tonne	250	66	385		136			200	
TOTAL en € H.T. / tonne	244	45	389		134	6437		210	

Le principal poste de dépense est celui de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles qui représente 65% des coûts complets du service. Hors Recup'R, le coût complet à la tonne est de 191 € la tonne collectée et traitée.

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS AIDES PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie ComptaCoût[®])

Les coûts aidés sont les coûts complets moins les produits, aides et soutiens liés aux différents flux : vente de biens, de matériaux ou d'énergie, soutiens des éco-organismes, aide à la communication ou à l'emploi, le cas échéant, reprises de subvention d'investissement.

2018 - coûts aidés TTC	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries	eco-stations	Recup'R	TOTAL
tonnages	5 856	1 140	433	572	5 224	652	40	13 917
coût complets € H.T.	1 428 706	51 568	20 585	370 244	672 746	117 182	257 496	2 918 527
TVA acquittée	56 668	3 958	1 786	31 810	67 093	8 600	3 053	172 968
produits : recettes, aides et soutiens	127 456	44 222	35 113	196 482	131 823	6 845	296 785	838 726
TOTAL en € TTC	1 357 918	11 304	- 12 742	205 572	608 016	118 937	- 36 236	2 252 769
TOTAL en € TTC / tonne	232	10	- 29	359	116	182	- 906	162
TOTAL en € TTC / 24372 habitants	56	0	- 1	8	25	5	- 1	92
%	60%	1%	-1%	9%	27%	5%	-2%	100%

Les ventes de produits, les aides et soutiens sont essentiellement liés

- au chantier d'insertion de la recyclerie RECUP'R.
- aux collectes séparatives pour la fonction déchets ménagers. En 2018, les soutiens CITEO à la collecte et au tri des emballages sont une estimation minimale, en l'absence de données sur le montant de la compensation de transition de barème auquel le Sittom-mi, titulaire du contrat, devrait être éligible.

Ceci réduit sensiblement le coût net de gestion de ces flux. Le tri et la prévention sont donc des sources d'économie et de maîtrise budgétaire du service.

Le coût net de gestion des déchets se répartit entre

- 60% pour les OMR
- 32 % pour les déchèteries et éco-stations.
- 9% pour la collecte des emballages

Ceci correspond en 2018 à un besoin en financement de 2.25 M€ TTC.

INDICATEURS FINANCIERS : EVOLUTION DES COUTS AIDES
Evolution des coûts aidés en €H.T. à la tonne

tonnages hors gravats	€ H.T.	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats	eco-stations	Recyclerie	TOTAL en € à la tonne
13 917	année 2018	222	6	- 34	304	104	169	- 982	149
13 829	année 2017	206	8	- 31	18	103	156	420	133
13 664	année 2016	211	7	- 24	- 42	104	145	300	136
13 767	année 2015	202	14	- 16	37	100	195	585	137

Evolution des coûts aidés en €H.T. par habitant

population INSEE	€ H.T.	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries	eco-stations	Recyclerie	TOTAL en € par habitant
référentiel national habitat rural (médiane 2014)		46	1	3		23		autres : 3	76
24 372	année 2018	53	0	7		27		-2	85
24 547	année 2017	49	0	0		26		-1	75
25 476	année 2016	49	0	0	-1	21	4	1	73
25 682	année 2015	46	1	0	1	20	5	1	74

La collectivité dépasse la médiane du référentiel des coûts aidés pour l'habitat rural avec une valeur un plus élevée pour la collecte des ordures ménagères résiduelle, la collecte des emballages et les déchèteries. Ceci peut s'expliquer en partie par le décalage introduit par le nouveau barème CITEO et traduit une hausse générale des charges et une baisse des soutiens.

La collectivité n'étant pas assujettie à la TVA, celle-ci vient augmenter les coûts réels du service (+7 € par habitant en 2018).

Glossaire

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALESI : association lanestérienne d'entraide sociale immédiate

AV : Apport volontaire, mode de collecte dans lequel le contenant de collecte de grosse capacité est mis à disposition du public sur la voirie.

BOM : benne à ordures ménagères

C0.5, C1, C2... : fréquence de collecte une semaine sur 2, fréquence de collecte une fois par semaine, fréquence de collecte deux fois par semaine

CA : compte administratif

CD 56 : conseil départemental du Morbihan

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CS : collecte sélective, collecte séparée de certains flux de déchets recyclables en vue de leur valorisation (par exemple emballages légers, papiers, verre)

DDS : déchets diffus spécifiques (anciennement déchets dangereux des ménages)

Déchèterie : lieu clos, gardienné, où les usagers peuvent déposer de manière séparée des déchets autres que les ordures ménagères résiduelles

DGF : dotation globale de fonctionnement

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

DMA : déchets ménagers et assimilés

ETP : équivalent temps plein

Hbt : habitant

Encombrants : Déchets de l'activité domestique des ménages qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères et ne font pas l'objet d'une filière de valorisation locale

FCO : formation continue obligatoire à la sécurité (chauffeurs poids lourds)

ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

ISDI : installation de stockage des déchets inertes

ISDND : installation de stockage des déchets non dangereux

JRM : journaux-revues-magazines

OMR : ordures ménagères résiduelles : déchets des ménages de petit volume ne pouvant être recyclés.

PAV : point d'apport volontaire (OMR, CS, Verre, JRM)

PR : point de regroupement, mode de collecte dans lequel le contenant de proximité est mis à disposition du public pour la collecte des sacs fermés d'OMR ou de CS.

REFIOM : résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

RMCom : roi Morvan communauté

SDD : soutien au développement durable (volet du contrat Eco-emballages)

SIRCOB : syndicat intercommunal de répurcation du centre ouest Bretagne

SITTOM-MI : syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur

T1, T2, ... : trimestre 1, trimestre 2, ...

TC : temps complet

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères